

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 juillet 2020



Loi Pacte : Allianz France lance Allianz PER Horizon, son nouveau Plan d'Épargne Retraite Individuel

La Loi Pacte vise à mettre à disposition des Français des produits d'épargne retraite plus attractifs car plus simples, plus flexibles et avantageux fiscalement, quelle que soit leur situation professionnelle.

Afin de permettre à ses clients de bénéficier pleinement de cette évolution légale et d'en saisir les opportunités économiques et fiscales, Allianz France lance sa nouvelle offre Allianz PER Horizon.

Souscrit par l'association ANCRE, auprès d'Allianz France, ce contrat est disponible depuis le 12 mars 2020. Très attendu sur le marché, il enregistré déjà 15 000 pré-réservations en amont de sa commercialisation, dont plus du tiers se sont déjà concrétisées en souscription, malgré la récente période de confinement.



« Etape charnière dans une vie, la retraite doit s'anticiper pour en profiter pleinement. Toutefois, les montants investis aujourd'hui en épargne-retraite sont faibles. Chez Allianz France, nous sommes convaincus que la refonte de ce placement va inciter les Français à le reconsidérer. En tant que l'un des leaders mondiaux de l'assurance, notre rôle est d'accompagner nos clients dans cette transition en leur faisant bénéficier de notre solidité et de notre expertise. La modularité d'Allianz PER Horizon permet à nos clients de préparer leur retraite sereinement en choisissant une solution adaptée à leurs besoins » **explique Anne Lamotte, leader de l'écosystème Mon avenir chez Allianz France.**

Une formule simple et flexible pour répondre aux besoins de chacun

Complémentaire à l'assurance vie, le PER permet de constituer une épargne de long terme et d'en accroître l'espérance de rendement.

Allianz PER Horizon vise à remplacer les offres existantes, en permettant aux clients de se constituer une épargne retraite avec une possibilité de sortie en capital totale ou partielle (possibilités de sorties partielles programmées) et de bénéficier d'un large choix d'options de rente (avec ou sans réversion / par palier de 5 ou 10 ans, etc).

Accessible à partir de 50€ par mois, cette nouvelle offre propose deux types de gestion : libre et évolutive. La gestion évolutive se décline en 4 grilles adaptées au profil d'investisseur de l'assuré et permet de sécuriser progressivement l'épargne, à l'approche de l'âge prévisionnel de départ à la retraite. L'assuré a la possibilité de changer d'approche d'investissement en cours de vie du contrat.

L'offre bénéficie également d'une garantie « plancher », permettant de sécuriser les montants transmis par l'assuré à ses proches en cas de décès.

Une approche solide et responsable de l'épargne retraite

Déjà présent sur le marché de la retraite et reconnu depuis de nombreuses années, Allianz est l'un des leaders mondiaux de l'assurance et le 1^{er} assureur européen en matière de capitalisation boursière. Il offre l'une des meilleures solvabilités et notations financières du marché qui confirment sa solidité financière, sa capacité à tenir ses engagements et à servir l'intérêt de ses clients sur la durée. Allianz est noté AA assorti d'une perspective stable chez Standard & Poor's et Aa3 avec une perspective stable chez Moodys.

Dans une société où les consommateurs sont de plus en plus sensibles aux valeurs sociétales, Allianz France offre à ses clients une sélection de fonds qui privilégient les investissements dans des entreprises prenant en compte les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur stratégie.

Un accompagnement de proximité et des services sur-mesure

Allianz France compte parmi les premiers assureurs à pratiquer la dématérialisation à la souscription pour ce type de contrat et s'appuie sur l'expertise de plus de 5000 Agents Généraux, Courtiers et Conseillers répartis sur toute la France, pour accompagner ses clients dans leur démarche d'investissement retraite et leur faire bénéficier des avantages économiques et fiscaux de la Loi Pacte.

Avec cette nouvelle offre, Allianz France met à disposition de ses clients, en partenariat avec Allianz Assistance, une plateforme d'informations 100% gratuite, ainsi qu'un accompagnement sur mesure à tarifs préférentiels tel que l'aide à la reconstitution de carrière.

Contact Presse Allianz France

Christophe Chevalier	01 58 85 82 33	christophe.chevalier_2@allianz.fr
Sandrine Pichavant	01 58 85 34 02	sandrine.pichavant@allianz.fr

À propos de l'ANCRE :

L'ANCRE (Association Nationale pour la Couverture des risques, la Retraite et l'Épargne), est une association indépendante loi 1901 qui représente les intérêts collectifs de ses adhérents.

Pour plus d'informations : www.ancre-vie.com

À propos d'Allianz

Allianz, acteur mondial et leader européen de l'assurance, propose une offre complète qui couvre tous les besoins en assurance, assistance et services financiers des particuliers, professionnels, entreprises et collectivités. Avec près de 147 000 salariés dans le monde, Allianz est présent dans plus de 70 pays, au service de plus de 100 millions de clients.

Assureur généraliste, spécialiste du patrimoine, de la protection sociale, Allianz France s'appuie sur la richesse de son expertise et le dynamisme de ses 9 000 collaborateurs en France. Près de 7 000 intermédiaires commerciaux, agents, conseillers, courtiers, partenaires, conseillent et accompagnent 5,5 millions de clients qui font confiance à Allianz France.

Retrouvez toute l'actualité d'Allianz France sur www.allianz.fr et suivez-nous sur :

 [@allianzfrance](https://twitter.com/allianzfrance)  [Allianz France](https://www.facebook.com/AllianzFrance)  [Allianz France](https://www.linkedin.com/company/allianzfrance)  [Allianz France](https://www.instagram.com/allianzfrance)  [Allianz France](https://www.youtube.com/AllianzFrance)